Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Direction générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires
Service de la Forêt, de la Ruralité et du Cheval
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau des investissements forestiers
Adresse : 19 avenue du Maine - 75732 Paris cedex 15

Suivi par : Pierre Bouillon
Tél. : 01 49 55 51 26 - **Fax :** 01 49 55 84 06

N° NOR : AGR 1223308C

NOTE DE SERVICE

DGPAAT/SDFB/N2012-3020

Date: 22 mai 2012

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : **5 juin 2012**

Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire
A
Mesdames et Messieurs les Préfets
de région

Objet : stage de formation continue du 19 au 22 juin 2012 organisé par la DGPAAT et la DRAAF Aquitaine concernant les modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction, dans le contexte de reconstitution des forêts d'Aquitaine sinistrées par la tempête Klaus.

Résumé :
La présente note de service définit les modalités d'inscription au stage de formation continue mentionné en objet. L'organisation matérielle de cette session est confiée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Aquitaine, avec l'appui de la DGPAAT/Sous-direction de la forêt et du bois et de l'institut IRSTEA/Nogent-sur-Vernisson. Elle se déroulera du mardi 19 juin à 7 heures 30 au vendredi 22 juin 2012 à 12 heures.
.

MOTS-CLES : FORMATION, CONTROLE DU COMMERCE DE MATERIELS FORESTIERS DE REPRODUCTION, RESSOURCES GENETIQUES FORESTIERES, APPLICATION INFORMATIQUE CHLOE.

DESTINATAIRES
Préfets de région Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt IRSTEA-Nogent-sur-Vernisson DTCB ONF

Cette session est réservée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (service régional en charge du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction) et aux correspondants graines et plants de la DT ONF du Sud-Ouest.

Le stage portera principalement sur le contrôle de la réglementation relative à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction dans le contexte aquitain de la reconstitution des forêts sinistrées par la tempête Klaus.

La fiche d'inscription au stage (annexe 1) et le programme indicatif (annexe 2) sont joints à la présente note.

Le lieu du stage :

Domaine Départemental
Gérard LAGORS
54, route de Bazas
33125 HOSTENS
Téléphone : **05 56 88 70 29**
Fax : **05 56 88 76 89**
Courriel : « **dgaj-ddgl-hostens@cg33.fr** »

Accès ferroviaire :
Gare la plus proche : Bordeaux

Hébergement : sur place (chambres de 2, 4, 5 ou 6 lits). Venir avec son duvet et prévoir un paiement par chèque exclusivement.

Les participants indiqueront leurs souhaits en matière d'hébergement (sans présager de la possible prise en compte de toutes les demandes), ainsi que leurs horaires d'arrivée à Franck ROSSI (courriel : franck.rossi@agriculture.gouv.fr).

Les agents complètent la fiche d'inscription (annexe 1) puis la transmettent à leur chef de service pour avis hiérarchique.

Les fiches sont ensuite remises au responsable local de formation (RLF) de leur structure. Ce dernier enregistre les inscriptions sous EPICEA en reprenant l'avis du supérieur hiérarchique, recueille s'il y a lieu l'avis financier de « l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement » et transmet les fiches ainsi complétées l' assistante de la déléguée régionale à la formation continue d'Aquitaine, Monique Favre, (monique.favre@agriculture.gouv.fr) et à Franck Rossi (franck.rossi@agriculture.gouv.fr) au plus tard **le 5 juin 2012.**

Les contrôleurs désirant aborder des questions spécifiques lors des réunions de travail feront parvenir leurs demandes à Pierre Bouillon (courriel : pierre.bouillon@agriculture.gouv.fr).

Les frais liés aux visites sur le terrain des mardi 19 et jeudi 21 juin seront pris en charge par la DGPAAT.

Pour les agents du MAA, les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sur la base des tarifs réglementaires.

Le directeur général
Signé Eric Allain

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE 1

FICHE D'INSCRIPTION

Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire

NOM (M. Mme Mlle) : Prénom : Catégorie : Grade : Courriel : Tél. :	Direction : Service : Adresse administrative : Télécopie :
Poste occupé : **Motivations de la demande :** ☐ T 1 : Adaptation immédiate au poste de travail ☐ T 2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers ☐ T 3 : Développement ou acquisition de nouvelles qualifications ☐ T 3 : Développement personnel ☐ Mobilisation du droit individuel à la formation (DIF) envisagée pour cette action de formation. Si oui, une demande officielle d'utilisation du DIF doit être déposée en parallèle. Fait à le	CODE EPICEA : **132487** Intitulé de l'action de formation: Séminaire national de formation des contrôleurs de ressources génétiques « Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction » Date de formation : 19 au 22 juin Signature de l'agent

Cadre réservé à l'administration

Visa du Correspondant ou Responsable Local de Formation :

Avis du chef de service	**Avis de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement** (transport et indemnités de mission)
☐ favorable	favorable ☐
☐ défavorable ☐	
motifs de refus	
☐ Contraintes organisationnelles ☐	
☐ Inadéquation au plan de formation du service ☐	
☐ Contraintes budgétaires ☐	
☐ Autres raisons (à préciser) ☐	
Date Signature	Date Signature

les deux pages sont à retourner au plus tard le 5 juin 2012 à
monique.favre@agriculture.gouv.fr et à Franck Rossi (franck.rossi@agriculture.gouv.fr)

« Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction »

SESSION DE FORMATION CONTINUE

Du 19 juin 2012 à 8h au 22 juin 2012 à midi

Madame / Monsieur.....……

joignable au numéro de téléphone….....……...…

arrivera le soir du 18 juin 2012 : OUI □ NON □ si NON, autre date :

par ses propres moyens vers…….(heures)

par SNCF (gare de Bordeaux) vers…….(heures)
pourra être précisé ultérieurement

désire être pris en charge à son arrivée à la gare : OUI □ NON □

souhaite qu'une chambre lui soit réservée :

Nuit du 18 au 19 juin OUI □ NON □

Nuit du 19 au 20 juin OUI □ NON □

Nuit du 20 au 21 juin OUI □ NON □

Nuit du 21 au 22 juin OUI □ NON □

Souhaite prendre les repas suivants :

Dates	**Petit déjeuner**		**Déjeuner**		**Dîner**	
Lundi 18 juin					OUI □	NON □
Mardi 19 juin	OUI □	NON □	OUI □	NON □	OUI □	NON □
Mercredi 20 juin	OUI □	NON □	OUI □	NON □	OUI □	NON □
Jeudi 21 juin	OUI □	NON □	OUI □	NON □	OUI □	NON □
Vendredi 22 juin	OUI □	NON □	OUI □	NON □		
TOTAL						

les deux pages sont à retourner au plus tard le 5 juin 2012 à Monique.favre@agriculture.gouv.fr et à Franck Rossi (franck.rossi@agriculture.gouv.fr)

ANNEXE 2 : programme du stage

SESSION DE FORMATION CONTINUE

destinée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des DRAAF et aux correspondants graines et plants forestiers de l'ONF

du 19 au 22 juin 2012

PROGRAMME

Application de la réglementation sur la commercialisation des matériels forestiers de reproduction (directive 99/105/CE) dans le contexte de reconstitution des forêts d'Aquitaine sinistrées par la tempête Klaus.

DATES	HEURES	THEMES	INTERVENANTS
19/06/12	7h30	Départ d'Hostens en bus	
	9h00 – 9h30	Sécherie de graines de pin maritime de l'ONF à Lacanau suivi de la visite de	Marc Fedon (ONF)
	9h30 – 10h	Parcelles de peuplements admis en catégorie sélectionnée dans la provenance PPA303 Dunes littorales de Gascogne	Jean-Lou Meunier (ONF)
	10h – 11h30	Verger à graines de pin maritime de 3ème génération exploité par Planfor	Daniel Lézé (CAFSA-Forélite)
	13h30 – 15h	Pépinière FORELITE à Sivaillan	Daniel Lézé (CAFSA-Forélite
	15h – 17h	FCBA : présentation des activités de recherche (amélioration génétique et sylviculture)	Pierre Alazard (FCBA)
	17h – 18h	Visite de la cave de Moulis en Médoc.	
20/06/12	8h30 – 10h	Présentation des enjeux Forêt-Bois en région Aquitaine	Olivier Roger (DRAAF/SRFB)
	10h – 12h30	Actualisation du manuel de procédures « Certification et contrôle des matériels forestiers de reproduction (MFR) »	Pierre Bouillon (DGPAAT)
	14h – 16h	Actualités réglementaires européennes, OCDE et nationales.	Pierre Bouillon (DGPAAT)
	16h – 18h	Application CHLOE	Jérôme Bergougnan (CERIT)

DATES	HEURES	THEMES	INTERVENANTS
21/06/12	08h	Départ d'Hostens en bus	
	9h – 11h00	Pépinière Naudet de Préchac	Guillaume de Colombel (directeur)
	11h – 12h	Reconstitution de parcelles sinistrées par la tempête Klaus : présentation de plantations et de semis directs subventionnés + stratégie régionale d'approvisionnement en graines + enjeux sanitaires	Franck Rossi (DRAAF) + DSF
	13h45 – 18h	Reconstitution Klaus (suite) Possibilités de diversification dans le massif aquitain : peuplements sélectionnés de pin à encens, parcelles de robinier	Franck Rossi (DRAAF) et Dominique Merzeau (CRPF/IDF)
22/06/12	9h – 12h	Rencontre annuelle entre les professionnels (semenciers, pépiniéristes, reboiseurs, propriétaires forestiers aquitains) et les contrôleurs des DRAAF, la DRAAF Aquitaine et la DGPAAT.	Professionnels/ DRAAF/DGPAAT